



PUBLIE LE

29 DEC. 2025

2025-89

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 11 DECEMBRE 2025										
Date de la convocation : 4 décembre 2025	L'an deux mille vingt-cinq et le onze décembre, les membres du bureau syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.										
Date d'affichage de la convocation : 4 décembre 2025											
Nombre de membres	Objet de la délibération :										
<table><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Quorum</td><td>5</td></tr><tr><td>Présents</td><td>5</td></tr><tr><td>Représentés</td><td>0</td></tr><tr><td>Votants</td><td>5</td></tr></table>	En exercice	9	Quorum	5	Présents	5	Représentés	0	Votants	5	COMMUNE DE METHAMIS- MARCHE DE TRAVAUX - RENOUVELLEMENT DE LA STATION D'EPURATION- MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION 1 (MET0115)
En exercice	9										
Quorum	5										
Présents	5										
Représentés	0										
Votants	5										

Membres présents :

Président : Jérôme BOULETIN

Vice-Présidents présents : Salvador TENZA - Jean-François - SENAC- André AIELLO – Thierry ROUX

VU l'article L2194-1 du Code de la Commande Publique,

VU l'article L2194-5 du Code de la Commande Publique,

VU la décision 2025-36 d'attribution du marché

VU la modification en cours d'exécution n°1 présentée

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20251211-2025-210-DE
Date de réception préfecture : 23/12/2025

Le groupement d'entreprises Sources/4M-MEREU BTP s'est vu confier, par marché du 08 juillet 2025, le marché de travaux pour le renouvellement de la station d'épuration sur la commune de Méthamis pour un montant de 847 600€ HT soit 1 017 120 € TTC

Le cahier des charges prévoyait de conserver le canal de comptage existant pour le réutiliser comme canal de comptage de la nouvelle station. Il s'avère que la vétusté de ce canal, notamment au niveau du génie civil, a été sous-estimée et qu'il est nécessaire de le renouveler.

Le présent avenant introduit donc une prestation supplémentaire de renouvellement du canal existant par un canal de comptage neuf pour 5 300 €HT soit une augmentation 0.62% du montant du marché initial, avec introduction de prix nouveaux.

Remplacement du canal de comptage					
DEVIS N° 25-230					
Art.	DESIGNATION	U	Q	P.U.	TOTAL
	<i>Ce devis a été établi à la demande du Maître d'Ouvrage, pour le remplacement du canal de comptage existant du fait de son état actuel.</i>				
	Démolition du canal existant, évacuation des gravats	u	1,00	445,30	445,30
	Terrassement, réalisation d'une plateforme, bêche périphérique, coulage d'un radier	u	1,00	973,20	973,20
	Canal ventury de type II Polyester Monobloc: Fourniture d'un canal de mesure de type Ventury ISMA à section exponentielle type 2 Canal d'approche court intégré Chambre de tranquillisation en entrée et en sortie Gamme de mesure de 0,43 à 43 m ³ /h Echelle limnimétrique à lecture directe fournis. Couverture Caillebotis galvanisés Frais de manutention - mise en place, d'emballage et de transport inclus. Délais de livraison: 8 à 10 semaines.	u	1,00	4 189,56	4 189,56
	Remise commerciale	u	1,00	-308,06	-308,06
	<u>Nota:</u> - En annexe, la fiche technique du canal ventury de type II - Ce présent devis est valable un mois. - Pour ces travaux, un délai de quatre jours complémentaires sera nécessaire				
MONTANT TOTAL H.T.					5 300,00
TVA 20%					1 060,00
MONTANT TOTAL T.T.C.					6 360,00

L'avenant a une incidence financière sur le montant initial du marché :

Montant de l'avenant :

- Montant HT : 5 300 €
- Montant TTC : 6 360 €
- % d'écart introduit par l'avenant : 0.62%

Nouveau montant du marché public:

- Montant HT : 852 900 €
- Montant TTC : 1 023 480 €

La répartition entre co-traitant après la modification en cours d'exécution 1 est la suivante :

	Mandataire SOURCES	Co-traitant 4M MEREU BTP	Total
Marché	463 600 €HT	384 000 €HT	847 600 €HT
Avenant 1		5 300 €HT	5 300 €HT
Total HT	463 600 €HT	389 300 €HT	852 900 €HT
Total TTC	556 320 €TTC	467 160 €TTC	1 023 480 €TTC

Cet avenant régularise aussi les délais d'exécution :

- de la période de préparation, prolongée de 2 semaines par l'ordre de service n°2 pour l'étude de nouvelles implantations des bâtiments,
- de la période de travaux, prolongée de 4 jours pour le renouvellement du canal de sortie.

Le délai d'exécution initial du marché public est donc porté de 10 mois à 10 mois 2 semaines et 4 jours (2 mois et 2 semaines de préparation + 8 mois et 4 jours de travaux).

LE BUREAU

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU la modification en cours d'exécution n°1 présentée,

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20251211-2025-210-DE
Date de réception préfecture : 23/12/2025

DELIBERE

1°) APPROUVE la modification en cours d'exécution n° 1 au marché avec le groupement d'entreprises Sources/4M-MEREU BTP selon les modalités évoquées ci-dessus.

2°) AUTORISE Monsieur le Président à signer la modification en cours d'exécution n° 1 présentée ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

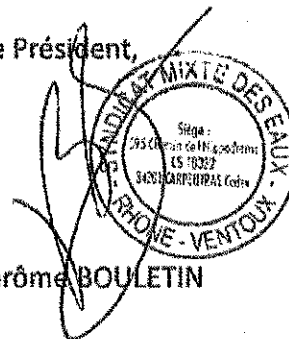
ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME

Le Président,

Jérôme BOULETIN





PUBLIE LE

09 MARS 2026

2025-90

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE ARRONDISSEMENT DE CARPENTRAS	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 11 DECEMBRE 2025										
Date de la convocation : 4 décembre 2025	L'an deux mille vingt-cinq et le onze décembre, les membres du bureau syndical se sont réunis à CARPENTRAS, sous la présidence de M. Jérôme BOULETIN, Président.										
Date d'affichage de la convocation : 11 décembre 2025											
Nombre de membres	Objet de la délibération :										
<table><tr><td>En exercice</td><td>9</td></tr><tr><td>Quorum</td><td>5</td></tr><tr><td>Présents</td><td>5</td></tr><tr><td>Représentés</td><td>0</td></tr><tr><td>Votants</td><td>5</td></tr></table>	En exercice	9	Quorum	5	Présents	5	Représentés	0	Votants	5	<u>COMMUNE DE CARPENTRAS – MARCHÉ DE TRAVAUX - RENOUVELLEMENT DU RESEAU STRUCTURANT DE COLLECTE COLLEGE DAUDET, RUE F. JOUVE, AVENUE DU MOULIN, IMPASSE CHEVREFEUILLE, ABATTOIR, RUE MARIE-THERESE CHALON (CAR0107) - MODIFICATION EN COURS D'EXECUTION N°2</u>
En exercice	9										
Quorum	5										
Présents	5										
Représentés	0										
Votants	5										

Membres présents :

Président : Jérôme BOULETIN

Vice-Présidents présents : Salvador TENZA - Jean-François - SENAC- André AIELLO – Thierry ROUX

VU l'article L2194-1 du Code de la Commande Publique,

VU la modification en cours d'exécution n°2 présentée

CONSIDERANT que l'entreprise COLAS France Ets de Sorgues s'est vu confier, le 03 juin 2024, le marché de renouvellement du réseau structurant de collecte collège Daudet, rue F. Jouve, avenue du Moulin, impasse Chèvrefeuille, abattoir, rue Marie Thérèse Chalon pour un montant total de 938

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20251211-2025-228BIS-CC
Date de réception préfecture : 05/03/2026

520.00 € HT. L'affermissement de la tranche optionnelle 2 pour un montant de 83 616 euros HT a fait passer le montant du marché à 1 022 136 euros HT.

CONSIDERANT qu'un marché peut être modifié sans nouvelle procédure de mise en concurrence dans les conditions prévues par voie réglementaire, lorsque les modifications sont rendues nécessaires par des circonstances imprévues. En effet au regard de l'impossibilité de réaliser les travaux tels que prévus initialement dans la tranche optionnelle 2 à la suite d'une procédure judiciaire empêchant l'accès aux réseaux d'assainissement à réhabiliter, il est nécessaire de prévoir des modifications afin de finaliser cette opération en changeant le tracé.

CONSIDERANT que l'exécution du marché a nécessité la réalisation de prestations non prévues dans le marché initial

CONSIDERANT que l'ajout de prix nouveaux au DPGF est nécessaires à la réalisation de ces prestations

CONSIDERANT que les délais d'exécution des travaux doivent être prolongés de 2 mois pour la tranche ferme et optionnelle 2

Les modifications portent donc sur :

- La répartition par tranche :

	Montant initial	Montant après AV2
Tranche Ferme	938 520,00 €	857 136,00 €
Tranche Optionnelle 2	83 616,00 €	165 000,00 €
Total	1 022 136,00 €	1 022 136,00 €

- Sur l'ajout au BPU de prix nouveaux :

Numéro	Libellé	Unité	P.U. H.T.
PN 8	Fourniture et Pose Coude PVC Ø400 PVC CR8	u	450.00 €
PN 9	Fourniture et Pose Manchon PVC CR8 Ø400	u	350.00 €
PN 10	Portail « GDH » comprenant la dépose, le stockage et la repose de la motorisation et de l'interphone, la démolition et la reconstruction de la longrine, la dépose et la repose du rail, des poteaux et du grillage, et la reprise du marquage au sol	forfait	7 500.00 €
PN 11	Canalisation Fonte assainissement Ø400 y compris coudes et différents raccords	ml	350.00 €
PN 12	Réalisation d'un enrochement, y compris la mise en place d'un géotextile	m²	145.00 €
PN 13	Percement du mur de soutènement d'un diamètre permettant le passage de la canalisation fonte Ø400	u	700.00 €
PN 14	Réalisation de plot béton pour encorbellement	u	2 500.00 €
PN 15	Démolition et reprise du mur en pierre « GDH »	m²	465.00 €
PN 16	Abatage d'arbre de Ø>20cm	u	20.00 €
PN 17	Débroussaillage, y compris abatage d'arbre Ø<20cm	m²	5.00 €

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20251211-2025-226BIS-CC
Date de réception préfecture : 05/03/2026

- Sur la prolongation du délai d'exécution des travaux

- Tranche Ferme

Différentes contraintes d'exécution non prévisibles ont été rencontrés :

- ✓ Présence ponctuelle de rocher sur 15ml, nécessitant l'emploi de Brise Roche Hydraulique et d'une fraise hydraulique
- ✓ Croisement d'un ancien ouvrage en béton,
- ✓ Méconnaissance du tracé du réseau d'assainissement existant (2 croisements avec le réseau existant réalisés),
- ✓ Méconnaissance de la position de plusieurs branchements (réalisation de sondages et d'enquête avec l'exploitant),

Des sondages complémentaires ont également dû être réalisés, en phase d'EXE, afin de valider le projet de modification du tracé.

Les travaux de la tranche ferme sont, de ce fait, prolongés de 2 mois.

- Tranche Optionnelle 2

Une modification du projet est rendue nécessaire, en raison du contentieux en cours sur les Abattoirs de Carpentras. Ce nouveau tracé implique des contraintes supplémentaires non prévues dans le projet initial.

Le délai des travaux de la tranche optionnelle 2 est, de ce fait, modifié à 2 mois.

- Sur une nouvelle description du prix au BPU

Libellé initial :

Prix	Libellé
1,14	EXTRACTION EN SURPROFONDEUR Plus-value au prix n°1.6 pour extraction, évacuation et mise en dépôt de déblais à une profondeur comprise entre 1,30 m et 4 m, pour une largeur forfaitaire de 0,5 m + diamètre extérieur + 0,5.

Libellé après avenant 2 :

Prix	Libellé
1,14	EXTRACTION EN SURPROFONDEUR Extraction, évacuation et mise en dépôt de déblais à une profondeur comprise entre 1,30 m et 4 m, pour une largeur forfaitaire de 0,5 m + diamètre extérieur + 0,5.

La modification en cours d'exécution 2 n'a pas d'incidence financière sur le montant du marché.

LE BUREAU

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

VU la modification en cours d'exécution n°2 présentée,

Accusé de réception en préfecture
084-258401447-20251211-2025-226BIS-CC
Date de réception préfecture : 05/03/2026

DELIBERE

1°) APPROUVE la modification en cours d'exécution n° 2 au marché l'entreprise COLAS France Ets de Sorgues selon les modalités évoquées ci-dessus.

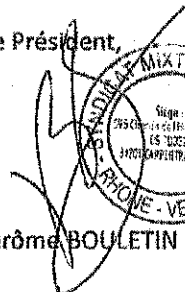
2°) AUTORISE Monsieur le Président à signer la modification en cours d'exécution n° 2 présentée ainsi que tous actes aux effets ci-dessus.

ADOpte A L'UNANIMITE

Ainsi délibéré en séance publique les jours, mois et an susdits.

(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME

Le Président,


Jérôme BOULETIN

